



Mon ex utilise mon numéro de téléphone

Par Eline

Bonjour. En janvier, mon ex qui n'avait plus de téléphone avait donné mon numéro à sa banque, avec mon accord. Or depuis février, donc bientôt 6 mois, nous ne sommes plus ensemble et je lui ai demandé de nombreuses fois de l'enlever. (je reçois des messages de sa banque régulièrement)

Il n'en fait rien.

J'ai appelé sa banque qui m'a dit que je ne peux rien faire et que c'est à lui de faire les démarches.

Seulement je n'en peux plus d'être Contactée par sa banque !

N'y a-t-il vraiment rien que je puisse faire ?

N'est-ce pas là de l'usurpation d'identité ? Même si il avait mon accord au début, ça fait 6 mois que je lui demande de l'enlever, je dois bien pouvoir faire quelque-chose, c'est quand même mon numéro !!!

Je vous remercie d'avance. Bonne journée.

Par Jeremy57920

Bonjour,

C'est bien à la banque de faire le changement dans un premier temps. Ou plutôt, de supprimer le votre.

Votre accord initial était-il écrit ?

Vous pouvez éventuellement lors d'un prochain appel les informer qu'il communique des informations personnelles sur un de leur client en vous appelant, où même, par des SMS confirmant des opérations. Appuyez également votre demande par un écrit (mail ou courrier AR) en leur demandant de modifier les coordonnées, en précisant qu'au jour d'aujourd'hui, vous n'avez pas de lien avec leur client. Cela évitera notamment en cas de conflit avec votre ex compagnon qu'il ne vous accuse de vol de coordonnées bancaires.

En espérant avoir pu vous aider.

Par sophie75

bonsoir, je me suis retrouvée dans la même situation. j'avais communiqué mon numéro de portable à sfr pour une voisine et amie qui n'avait pas de téléphone portable. Je recevais des appels de la part de SFR qui voulait installer chez elle le très haut débit. Le jour où elle se décida de s'acheter un portable, je lui ai demandé de contacter sfr pour donner son numéro de portable ce qu'elle fit quelques mois plus tard !! J'avais contacté avant elle sfr pour leur communiquer son numéro de portable et je leur avais aussi demandé de supprimer mon numéro de portable. Ils n'ont jamais voulu parce que c'était à elle de faire les démarches et non moi. Un conseil comme votre ex ne fera jamais les démarches nécessaires auprès de sa banque pour les informer que vous ne souhaitez plus être contacté par elle faites les démarches pour changer de numéro de téléphone cela vous coûtera certes un peu d'argent et vous permettra de ne plus être importuné par la banque de votre ex !!